



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 23 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est/sont absents(es):

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-09-236 / MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2025 TELLE QUE PRÉVUE PAR LA RÉSOLUTION 2024-11-356 ADOPTÉE EN SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code Municipal du Québec (CMQ) prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-11-356 adoptée par le conseil municipal de Saint-Valère en séance ordinaire du 04 novembre 2024 établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 conformément à l'Article 148 du CMQ;

CONSIDÉRANT QUE la date du mercredi 2 octobre 2025 a été retenue pour la séance ordinaire du mois d'octobre 2025 par rapport a ;

CONSIDÉRANT que le lundi 6 octobre 2025 constitue un jour dans le calendrier d'élection municipal;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de différer la séance ordinaire prévue en date du 6 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **DE REPORTER** la séance ordinaire du mois d'octobre 2025 initialement prévue le lundi 6 octobre 2025 conformément au calendrier adopté par résolution 2024-11-356 **au mercredi 2 octobre 2025 à 19h30;**

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **24 septembre 2025**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*